énergies

DU 4 AU 18 OCTOBRE 2001
BIMENSUEL N°162 - 2F - ISSN 1247-9233
LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES DE GUADIANE

Un forum grand format

La SNCF consulte, p 12
Yourgui, p 3
Un tournoi pour mémoire, p3
Dernières nouvelles de la mine, p 6

agenda

VENDREDI 5 OCTOBRE
La Marmite infernale
Le Big Band de l'Arfi ne pouvait pas faire autrement que de passer par Gardanne pour jouer sur scène son dernier album, puisque celui-ci s'intitule *Au charbon !* Une bonne occasion pour découvrir le jazz endiablé des seize musiciens de *La marmite infernale,* à 20h30 au 3 Casino (lire page 13).

MARDI 9 OCTOBRE
L'art primitif
Martine Viala explore dans une conférence Écoutez-voir les principes de ce qu'on appelle les "arts premiers", et la façon dont les occidentaux interprètent cette vision du monde radicalement différente. Auditorium de la Médiathèque, 18h15.

VENDREDI 19 OCTOBRE
Musique arabo-andalouse
Le chanteur-violoniste Fouad Didi et ses musiciens (mandoline, tar, derbouka) vous feront découvrir les mystères du chant arabo-andalou.
Au 3 Casino à 20h30.

SAMEDI 20 OCTOBRE
Conférence musicale
A la suite du concert de la veille, une conférence avec un musicologue et un musicien remontera aux sources de la musique du Maghreb. Auditorium de la Médiathèque, à 15h.

Prévention routière
Gardanne accueille la sixième édition du challenge *Ensemble, partageons la rue.* Organisée par le Conseil général, la journée proposera des animations autour de la sécurité routière, destinées aux élèves et aux adultes (lire page 10).

LUNDI 22 OCTOBRE
Consultation SNCF
Dans le cadre de l'aménagement de la ligne Aix-Marseille, la SNCF et RFF organisent une consultation préalable. Expositions à l'Hôtel de Ville, en mairie annexe de Biver et à la gare, registre et rencontre avec la population
(voir page 12).

Le collège Péri change de direction

GARDANNE, LE 5 SEPTEMBRE. Pour Nicole Devassine, cette rentrée-là gardera un goût particulier : c'est en effet sa première en tant que chef d'établissement. Originaire du Nord, fille et petite-fille de mineur, elle était précédemment directrice adjointe du collège de Sorgues. Passés les premiers jours tumultueux de la rentrée, avec des changements d'emploi du temps au bout d'une semaine, Nicole Devassine et son adjointe Françoise Silve ont dressé les priorités : *« rappeler les règles de vie du collège. Le travail, bien sûr, et le respect : de soi, des autres, du matériel, de l'environnement. »* L'accueil des élèves de sixième s'est fait sur trois jours, afin de leur permettre, ainsi qu'à leurs parents, de trouver leurs repères. *« Il faudra aussi rééquiper la salle informatique avec du matériel neuf, et former les enseignants et les intervenants aux nouvelles technologies. D'ici deux ou trois ans, je souhaite que l'informatique et Internet deviennent des outils ordinaires. »*

Nicole Devassine (à droite) et Françoise Silve : bienvenue au collège Péri.
Photos : JC. Trojani

Qui écrira la meilleure nouvelle ?

MÉDIATHÈQUE, LE 20 OCTOBRE. Le principe est simple. Si vous avez entre 15 et 30 ans, et que l'imagination ne vous fait pas défaut, venez à la Médiathèque le samedi 20 octobre, sur les coups de 14h30. On vous remettra de quoi écrire, et à 15h précises, on vous donnera un sujet à partir duquel vous devrez écrire une nouvelle très courte, au maximum deux feuillets. Et à 18 heures, c'est terminé. Organisé dans le cadre de *Lire en fête* par l'association *J-Presse,* ce concours se déroule simultanément dans tous les pays francophones. A gagner : des lots de livres pour une valeur totale de 30 000 F.

Le plan Vigipirate réactivé

GARDANNE, LE 14 SEPTEMBRE. Moins de quarante-huit heures après les attentats à New York et à Washington, le plan Vigipirate a été réactivé partout en France, y compris à Gardanne. Jamais vraiment arrêté depuis 1995, le dispositif a tout de même été renforcé avec la mise en place de barrières devant les groupes scolaires, la crèche et la halte-garderie. Les poubelles dans les rues et les lieux publics sont ouvertes. D'autre part, la police municipale a reçu des consignes de vigilance particulière de la Préfecture. Les voitures suspectes en stationnement devant les lieux publics sont particulièrement contrôlées. Les écoles maternelles ont pour leur part demandé aux parents de limiter au maximum leur temps de présence à la sortie des classes.

Les barrières ont été réinstallées devant les écoles.

Yourgui, une vague rouge sur le cours

GARDANNE, LE 22 SEPTEMBRE. Ils arrivent par le boulevard Carnot, dans un grand tintamarre musical (saxophone, cymbales, percussions), accompagné d'un halo de fumigènes et culminant à trois mètres d'altitude. En faisant irruption entre les stands du forum des associations, la troupe du *Begat theater* crée son propre espace en longueur, largeur, hauteur. Les dix comédiens (dont six sur échasses) apostrophent le public dans un langage indéchiffrable, se pendent aux platanes, s'appuient aux feux rouges, courent, sautent et se déhanchent. Une foule dense et stupéfaite les escorte dans un sens, puis dans l'autre. Le temps d'une courte pause à la terrasse d'un café et c'est reparti : l'un d'eux enjambe des barrières et se mêle à une partie de hockey, un autre se glisse sous le chapiteau d'un stand, des danseurs de hip-hop se joignent spontanément au spectacle qui déborde de partout. C'est Yourgui et c'est unique.

Des géants montés sur échasses ont envahi le forum.

Photos : JC. Trojani

L'ASG a tenu près d'une heure contre l'OM

STADE SAVINE, LE 12 SEPTEMBRE. Quarante-trois minutes. C'est le temps qu'il a fallu à une faible équipe de l'OM pour venir à bout de onze Gardannais bien regroupés et déterminés à bien faire, lors d'un match amical opposant la quasi-totalité des titulaires de la D1 (dont Nouma) aux locaux, qui évoluent en division d'honneur. Et encore, quand Delfim a enfin battu un excellent Benedetti sur un tir dévié, l'ASG a immédiatement réagi par une belle combinaison offensive conclue par un tir de près de Rodriguez. En deuxième période, les pros ont gagné logiquement le duel physique et ajouté quatre buts, mais les trois mille spectateurs présents ont chaleureusement applaudi les Blanc et Noir, qui n'ont assurément pas démérité.

Le club de rugby honore la mémoire de Thierry Ravisé

FONTVENELLE, LE 23 SEPTEMBRE. Cinq mois après le décès accidentel de leur camarade Thierry Ravisé, les joueurs du Gardanne Rugby Club ont participé à un tournoi triangulaire qui porte son nom. Accueillant L'Aix Université Club et une sélection marseillaise (Marseille 2001-Saint-Rémy), les Gardannais ont mis un point d'honneur à remporter un tournoi qui s'est déroulé dans une ambiance très amicale, malgré une météo défavorable. Lucien Moraldo, adjoint au sport, et Guy Pinet, conseiller municipal, ont remis les trophées aux vainqueurs. Ce tournoi sera organisé chaque année, au début de l'automne.

Un loto pour Étincelle 2000

MAISON DU PEUPLE, LE 20 OCTOBRE. L'association des Handicapés de Gardanne et du Bassin minier, *Étincelle 2000,* organise un grand loto le 20 octobre à 15h à la Maison du Peuple. Les gains serviront à aider financièrement les familles de personnes handicapées. A cette occasion sera remis un fauteuil handisport à un jeune adhérent qui pratique le tennis de table. Avec trois salariés, *Étincelle 2000* aide de nombreuses familles à monter des dossiers et à faire des démarches administratives. Elle tient aussi des permanences dans plusieurs communes du bassin minier, et vient de rendre un rapport à l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme, à propos de l'accessibilité des bâtiments publics. L'association travaille enfin à un projet de grand concert pour le courant de l'année 2002, avec un artiste d'envergure.

Jürgen Cavens (en bleu) a étrenné le maillot olympien à Gardanne.

La Ville achète le centre Perform

Propriété de Charbonnages de France, le centre de formation *Perform* a été acheté par la Ville de Gardanne pour six millions de F (914 000 €) le 22 septembre dernier, et deviendra la Maison de la formation. Construit dans les années 50 au quartier Saint-Pierre, en surplomb du stade de Biver, il compte plusieurs bâtiments qui totalisent 2322 m². Certaines salles, qui ont bénéficié d'améliorations récentes (menuiseries aluminium, volets roulants, installation électrique rénovée) sont immédiatement utilisables. Pour d'autres, il faudra prévoir des travaux. Outre de nombreuses salles de réunion et des bureaux, le centre compte une petite salle de sport, un restaurant, une cuisine et un atelier. Une galerie de mine avait été aménagée à 40 mètres de fond, et servait à l'apprentissage des mineurs (elle est aujourd'hui condamnée). Le site bénéficie d'un des meilleurs points de vue de la commune : au Nord, le panorama s'étend du Pesquier à la Sainte-Victoire, au Sud de Biver à la chaîne de l'Étoile. La Ville louera les bâtiments à des organismes de formation qui développent des filières correspondant aux besoins locaux.

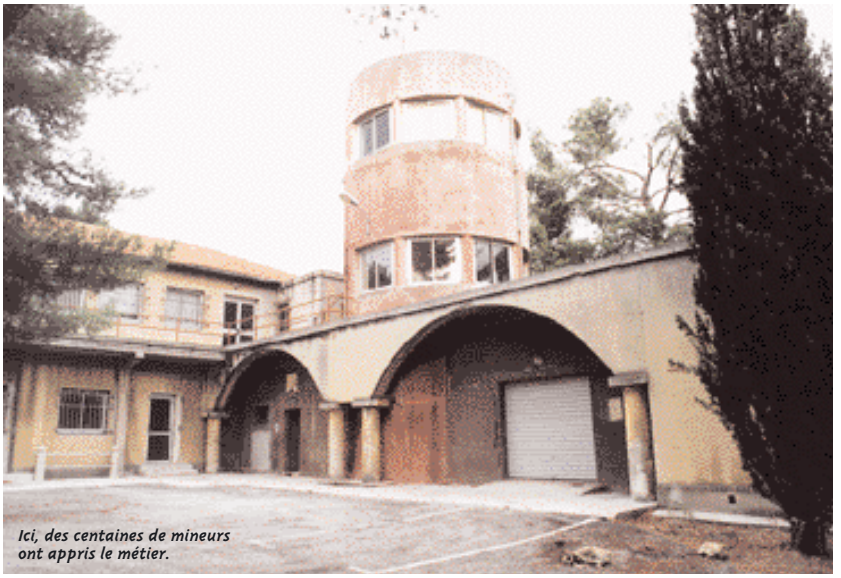

Ici, des centaines de mineurs ont appris le métier.

Le vallon Saint-Pierre bientôt réhabilité

En service de 1974 à 1984, le vieil incinérateur du vallon Saint-Pierre, dans le prolongement du parc Notre-Dame, a été démoli il y a huit ans, et le site remblayé. Il va falloir désormais remplacer les canalisations chargées de l'écoulement des eaux de pluies, qui sont en train de s'écraser. Les travaux, d'un montant de 3,2 M de F. TTC (487 000 €) auront lieu courant 2002. Ce sera la première tranche d'une réhabilitation du site qui en comptera trois. La suivante consistera à la construction d'un déversoir de crue capable d'évacuer 40 mètres cubes d'eau à la seconde, l'équivalent d'une crue décennale. Ce sera un grand canal en surface, sur le même principe que celui qui va être réalisé près du plan d'eau de Fontvenelle. La dernière tranche verra l'aménagement paysager du site par la reconfiguration du talus et la plantation d'arbres. Ces travaux constituent la fiche-action n°53 de la charte pour l'environnement.

Le site de l'ancien incinérateur sera équipé d'un nouveau réseau pluvial.

Photos : JC. Trojani

Une fresque pour la mairie de Biver

La Mission locale organise jusqu'en mars 2002 un chantier jeunes sur le principe de celui qui, en 1997, avait abouti à la fresque installée au foyer du troisième âge. Cette fois, les trois filles et quatre garçons de 18 à 25 ans vont travailler sur un projet de fresque qui sera installée au printemps prochain sur la façade de la mairie annexe de Biver. Le thème ? La mine. Une rencontre avec des Bivérois est d'ailleurs prévue courant octobre pour préciser le sujet. Pendant six mois, les stagiaires seront rémunérés dans le cadre d'un Contrat Emploi Solidarité, et suivis par une coordinatrice artistique, Éliane Nénant, et un intervenant graphiste. Un CD-Rom retraçant les différentes étapes du chantier sera réalisé par les jeunes, qui visiteront aussi la mine de Gardanne. Cette initiative a pour but d'amener certains jeunes sur le marché du travail, et de permettre à d'autres de trouver un parcours de formation. Le service jeunesse, l'ADDAP et l'AAI sont partenaires de la Mission locale pour ce chantier. La Mission locale accueille les jeunes sans rendez-vous tous les après-midi de 14h à 16h30, rue Jules-Ferry.

LA SAISON DE COLLÈGE AU CINÉMA a été lancée le 20 septembre dernier au 3 Casino, en présence d'enseignants venus de 90 collèges du département.

UNE CÉRÉMONIE EN MÉMOIRE DES POMPIERS AMÉRICAINS a eu lieu au centre de secours de Fontvenelle le 23 septembre, en présence de nombreux élus locaux.

Inutilisé depuis trois ans, le pavillon de chasse du Roy René à Valabre abrite depuis quelques jours l'Observatoire de la forêt méditerranéenne, mis en place par le Conseil régional et l'Entente.

Un observatoire dans le pavillon

Saviez-vous que notre région, l'une des plus boisées de France, ne cesse de voir sa forêt s'étendre, notamment sur les zones occupées auparavant sur des terres agricoles, aujourd'hui abandonnées ? De plus, 70 % de cette forêt appartiennent à une multitude de propriétaires privés, ce qui complique encore toute politique d'ensemble.

Or, la forêt méditerranéenne joue un rôle déterminant : économique (exploitation du bois), écologique (biodiversité, lutte contre l'effet de serre) et social (tourisme, promenade, chasse, cueillette). D'où la volonté de la Région PACA de valoriser et de protéger ce patrimoine, en créant un Observatoire de la forêt méditerranéenne.

L'État, l'Entente Interdépartementale (déjà installée à Valabre) et l'Union régionale des associations de communes forestières participent également à ce projet. *« Ce type d'observatoire est relativement nouveau en France, seules les régions Rhône-Alpes et Aquitaine en ont créé un, » souligne Olivier Chaumontet, directeur. « Notre mission est d'être un lieu de concertation pour les acteurs locaux, de former les élus sur les questions qui touchent à la forêt, de réfléchir et de proposer des actions pour la valorisation de la forêt. »* Cet observatoire ne sera pas ouvert au grand public, contrairement à l'Écomusée tout proche. Mais le parc qui entoure le pavillon, très prisé par les Gardannais (notamment pour les mariages) reste bien entendu ouvert. Le choix de Valabre pour installer cet observatoire n'est pas innocent : dans un rayon d'un kilomètre, on trouve le lycée agricole, l'Écomusée, le CIRCOSC et l'Entente interdépartementale. Le tout formant, petit à petit, un "pôle forêt" amené à se développer. D'ailleurs, plusieurs associations ont élu domicile au pavillon : Forestour (des propriétaires forestiers qui veulent développer les fonctions d'accueil du public), l'association régionale de certification forestière et bientôt une antenne du comité national du bois. Enfin, les étudiants du CFPPA (centre de formation professionnelle pour adultes) du lycée agricole y suivront des cours.

B.C.

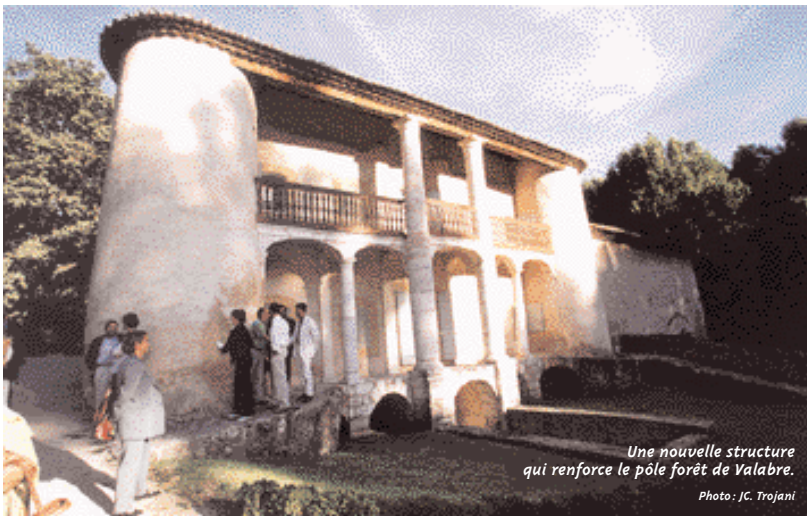

Une nouvelle structure qui renforce le pôle forêt de Valabre.

Photo : JC. Trojani

édito

Après Toulouse

La catastrophe qui a frappé la région de Toulouse nous rappelle douloureusement que le risque zéro n'existe pas et que toute activité industrielle est potentiellement génératrice d'accidents.

Cette question se pose avec une particulière acuité chez nous où l'usine se trouve en centre-ville du fait de l'histoire. Implantée sur son site actuel depuis 110 ans, l'usine Aluminium Pechiney s'est retrouvée peu à peu entourée par la ville, tandis que celle-ci se rapprochait de la centrale thermique. Si les plus anciens se souviennent de l'accident survenu à Pechiney, en 1932 coûtant la vie à 7 salariés, aucun autre drame d'une telle ampleur n'est venu marquer son histoire hormis le bombardement du site par les forces alliées en 1944. Cela est dû aux efforts faits, en terme de sécurité ainsi qu'à la nature des fabrications qui n'ont pas le caractère dangereux de celles des établissements classés Seveso.

Cependant - et fort heureusement ! - les exigences ont grandi en terme de sécurité et de protection de l'environnement, dans comme à l'extérieur des entreprises. Légitimement, les Gardannais s'interrogent sur les risques industriels dans notre commune et sur les nuisances liées à la proximité ville / usine / centrale.

Notre ville avait pris en compte ces questions et avait été un des membres fondateurs du Cyprès (organisme regroupant associations, industriels, communes, pour informer et prévenir sur les risques industriels). La charte locale de l'environnement, quant à elle propose aux industriels la signature de contrats d'objectifs pour améliorer la situation. Afin de répondre aux interrogations que chacun peut avoir, j'ai souhaité que se tienne prochainement une réunion d'information avec les industriels, les services de l'état et les services de secours.

Une information spécifique précisera le lieu et l'heure de cette rencontre.

Roger Meï
Député-maire

LE RESTAURANT DE L'ÉCOMUSÉE de la forêt, à Valabre, change de chef. L'Orée du bois vous propose à cette occasion de découvrir sa carte et son menu du jour à 55 F. Le restaurant est ouvert en semaine le midi.

L'OFFICE DE TOURISME organise une visite de la vieille ville et du musée Gardanne Autrefois le samedi 6 octobre à partir de 14h. Rendez-vous devant l'office de tourisme au 31 bd Carnot.

LES PLUS DE 65 ANS, ou ceux qui auront cet âge d'ici la fin de l'année, peuvent s'inscire auprès du CCAS pour avoir droit au colis de Noël et au repas de fin d'année, à condition d'habiter dans la commune depuis au moins six mois.

Après l'annonce officielle de la fermeture de la mine en 2005, le gouvernement s'était engagé à mettre en place un certain nombre de mesures pour la réindustrialisation du Bassin Minier. Le syndicat CGT des mineurs, un des partenaires de la négociation, nous dresse un bilan de la situation après une récente réunion au ministère de l'économie.

Mine de Gardanne, où en est-on ?

« Le charbon, c'est l'énergie du futur, n'oublions jamais ça. »

Photo : JC. Trojani

Nous sommes en mars 1999. Devant la pression des syndicats et de la population, devant les inquiétudes des mineurs et des entreprises sous-traitantes, Dominique Strauss-Kahn alors ministre des l'économie annonce diverses mesures liées au développement du pôle énergétique de Gardanne et de l'économie dans le Bassin Minier. Parmi ces dernières, on notera la construction d'une tranche supplémentaire à la Centrale, la création de 200 à 300 emplois par an pendant sept ans, la création de 150 emplois par alternance à la SNET (le gestionnaire de la Centrale), ou encore le financement de 200 emplois-jeunes assuré par *Charbonnages de France*.
Le 4 septembre dernier, une délégation de mineurs CGT (et des délégués d'autres grandes entreprises de la région) a été reçue à Bercy pour dresser un bilan sur ces propositions. Pour Alain Soto, un des responsables, « *le gouvernement a reconnu le non-respect de plusieurs engagements de mars 1999 dû à des retards qu'ont entraînées les directives européennes et l'application de nouvelles lois. Le ministère a réaffirmé sa volonté de construire le nouveau groupe à Gardanne sous l'égide de la SNET. Mais nous restons prudents car ce n'est pour l'instant qu'une volonté. Aujourd'hui, on assiste à un bras de fer entre EDF et le gouvernement en ce qui concerne le sixième groupe. On a entendu dire par exemple que ce projet pourrait être réalisé dans les villes de Fos ou Martigues, plutôt qu'à Gardanne. Au sujet des emplois-jeunes, la moitié de ceux qui étaient prévus ont été recrutés. Les 150 emplois par alternance à la SNET ne sont pour l'instant que 41. Quant aux embauches annoncées sur les sept ans, l'espoir que faisait naître la micro-électronique a du mal à se confirmer sur la durée. Nous avons d'ailleurs exigé qu'un contrôle de l'argent public prévu pour créer des emplois soit mis en place comme le prévoit la loi.* »

Le charbon, énergie d'avenir

L'occasion d'évoquer l'ennoyage de la mine était inespérée et la réponse a été claire : aucune décision n'avait été prise à ce jour. Comme le souligne Georges Podda, « *la solution de l'ennoyage est la seule proposition qui ait été faite. Nous voudrions pour notre part garder les galeries intactes pour pouvoir y revenir et reprendre l'exploitation. Le charbon, c'est l'énergie du futur, n'oublions jamais ça.* »
Les responsables syndicaux des mineurs craignent donc d'assister à ce qui s'est passé dans d'autres régions minières qui se sont retrouvées dans ce même cas : à la Mure ou dans le Gard, lors de l'annonce de la fermeture des exploitations minières, des entreprises se sont installées dans l'optique de la reconversion. Des mineurs y ont été embauchés, très tôt, avant la cessation des activités des mines, mais c'est tout aussi rapidement que les entreprises ont tiré le rideau, ne laissant à ceux qui avaient mordu à l'hameçon que le "choix" de l'ANPE.
Les préoccupations des employés des HBCM vont plus loin. Six cents mineurs restent aujourd'hui sur le site. Pour la CGT, la direction pousse les salariés à partir le plus rapidement possible pour accélérer la fermeture. Sur le plan social, avec 25 ans de mine et à partir de 45 ans, un mineur a la possibilité de quitter l'entreprise avec 80 % du salaire mensuel jusqu'à l'âge de la retraite. Une proposition qui a déjà séduit des centaines d'entre eux, mais tout n'est pas encore très clair. « *Il faut savoir que nous avons de nombreuses primes incluses dans nos salaires, explique Alain Soto. Elles ne sont pas prises en compte dans ces 80 %. Nous devons continuer à nous battre pour nos salaires, les échelles, la revalorisation des points, les retraites.* »
C'est précisément sur ces points que les mineurs ont formé des piquets de grève les 19 et 20 septembre derniers.

LE GOUVERNEMENT A AFFIRMÉ QU'AUCUNE DÉCISION N'ÉTAIT PRISE AU SUJET DE L'ENNOYAGE

Carole Nerini

Malgré ses cent ans d'existence, la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association reste d'actualité. Sa souplesse y est certainement pour beaucoup. Dans le courant de ce siècle, bien des choses ont cependant évolué, et pas seulement dans le bon sens.
Près de 200 associations sont présentes sur Gardanne et se sont révélées être un véritable outil de développement sportif, social, culturel et économique. Ici comme ailleurs, elles génèrent de plus en plus d'emplois.

Associations : Cent ans et pas une ride

POUR LA MAJORITÉ DES RESPONSABLES, IL NE FAUT PAS TOUCHER À UNE LIGNE DE LA LOI 1901

« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices (...). » Ainsi débute le texte de loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association. Son père, c'est Pierre Waldeck-Rousseau, alors député Républicain de gauche puis Président du Conseil. Au début du siècle, ce sont les cercles de pensée, les sociétés amicales et les associations de bienfaisance qui ouvrent le bal. Au lendemain de la première Guerre mondiale commencent à se former des regroupements d'anciens combattants, des mouvements d'Éducation populaire. Après la seconde Guerre, les associations se sont dé-

veloppées par vagues. Dans les années 50, le caritatif prend une place importante. Depuis une trentaine d'années, on constate un véritable "baby-boom" associatif, avec une moyenne actuelle de 65 000 créations par an. Le chômage, l'exclusion, les questions liées à l'environnement et la mondialisation ont mobilisé les français, et ont fait naître un nombre conséquent d'associations caritatives, de structures solidaires ou d'ONG (Organisations non-gouvernementales). On se rend très vite compte que la situation de Gardanne au regard des associations s'inscrit parfaitement dans ce schéma.

Les associations en chiffres

En 100 ans d'existence, les associations atteignent aujourd'hui un chiffre impressionnant en France. Au nombre de 880 000, elles concernent 1 600 000 salariés (soit 5 % de l'emploi salarié total) et touchent près de vingt millions de personnes. Les associations de parents d'élèves, FCPE et PEEP regroupent à elles seules 650 000 adhérents. Dans les années 70, 20 000 associations étaient créées chaque année. Depuis quelques temps, elles sont 65 000 à voir le jour. L'an dernier, elles ont généré un chiffre d'affaire de 308 milliards de francs (47 milliards d'€), soit 3,5 % de la richesse nationale. Les emplois-jeunes ont fait leur entrée dans ces structures et ont atteint le nombre de 40 000. Quant aux bénévoles, le chiffre est incalculable mais côté caritatif (Croix Rouge, Secours Catholique et Secours Populaire), ce sont environ 100 000 personnes qui ont été recensées. La région PACA compte 66 000 associations, 760 000 bénévoles et un taux de création supérieur à la moyenne nationale. Avec 21,5 milliards de francs (3,15 milliards d'€) de budget, elles sont des acteurs économiques à part entière.

Près de 200 associations dans la commune

On recense une quarantaine d'associations sportives. Comme nous avons pu le constater lors du forum des associations qui s'est tenu dans la ville le 22 septembre dernier (voir encadré), c'est un milieu qui offre de nombreuses possibilités et qui est bien implanté dans la vie de la commune. *Les assises du Sport Populaire* qui s'y tiendront du 1er au 4 novembre prochain ne feront que conforter ce sentiment. A côté de l'*ASG* (Avenir Sporting Gardannais) la plus ancienne qui a fêté ses quatre-vingts ans il y a quelques mois, de nouvelles associations voient le jour. C'est le cas par exemple de l'*Olympic Sport Millénium* qui s'est installée en septembre à la Zone Avon et qui semble vouloir remettre les Gardannais en grande forme. Les associations culturelles sont elles aussi fortement impliquées ; du théâtre avec *Tiramisu* aux collectionneurs de timbres avec *Aphinuca* en passant par l'histoire de notre ville reconstituée dans le musée *Gardanne Autrefois* ou la création d'objets en argile avec *Tour de mains et Pat' à pot,* l'éventail est large et il est parfois difficile de faire son choix. Quant aux associations caritatives, leur utilité est grande face aux difficultés de la vie. *« Le besoin de solidarité s'accroit dans nos sociétés de compétitions et de concurrence. Les associations caritatives jouent un rôle essentiel dans ce domaine, »* souligne Patricia Marcolini, adjointe à la Vie associative. Depuis quelques temps, les associations citoyennes font parler d'elles. Dans les comités d'intérêt de quartiers, à l'UFF, à ATTAC, chez les commerçants ou les parents d'élèves, les adhérents se regroupent pour agir, réfléchir, répondre aux besoins de chacun et tenter de traiter au mieux les problèmes au jour le jour.

Forum des associations : un temps fort pour les échanges.

DEPUIS UNE TRENTAINE D'ANNÉES, ON ASSISTE À UN BABY-BOOM ASSOCIATIF

Professionnalisation du milieu et bénévolat

Comme le voulait la loi à son origine, les associations se créaient pour remplir des fonctions désintéressées. Les temps changent et de par sa souplesse, la centenaire a évolué vers des objectifs plus lucratifs. La sphère économique les englobe tour à tour puisque du point de vue légal, une association a la possibilité de faire des bénéfices dès lors qu'elle ne les redistribue pas. On assiste donc à

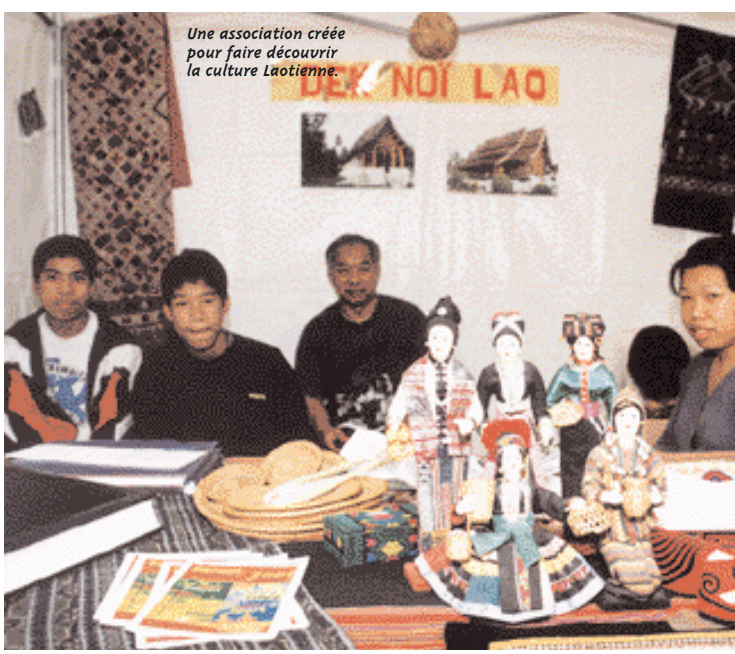

Une association créée pour faire découvrir la culture Laotienne.

Une quarantaine d'associations sportives sont présentes dans la commune.

Photos : JC. Trojani

la professionnalisation d'une partie du milieu associatif. Pour une minorité, la création d'une association n'a d'ailleurs pas d'autre but, mais d'une structure à l'autre, les conditions varient. Par exemple, pour 300 F par an, vous pourrez découvrir ou vous perfectionner dans la culture du Bonsaï grâce à l'association *bonsaï club Méditerranéen,* à raison d'un cours pratique et théorique par semaine. « *Mon objectif, explique Patrick Aguero, président du club, n'est pas de brasser de l'argent. La culture du bonsaï est une passion. Tout ce que je souhaite, c'est la faire partager, transmettre ce que je sais.* » Sans citer de cas précis, chacun sait que même en passant par une association, il vaut mieux avoir un garçon qui pratique le football (450 F d'inscription + 200 F de survêtement), qu'une fille passionnée de danse classique (où, dans certains clubs, pour deux heures de cours par semaine, cela vous coûtera plus de 2 000 F par an). Si le fonctionnement ainsi que les besoins ne sont pas les mêmes pour toutes, la différence reste énorme. Le *tennis club municipal, quant à lui,* a une histoire un peu particulière ; « *Notre association, souligne le président Michel-Caude Trabis, existe depuis 27 ans. Avec ses 250 adhérents, elle fonctionne avec un moniteur salarié et huit jeunes initiateurs bénévoles, anciens élèves du club. Le savoir se transmet, naturellement des uns aux autres et nous sommes très bien dans cet état d'esprit.* » Au *CLES,* il suffit de cotiser pour la licence (245 F par an) pour pouvoir bénéficier des neuf activités proposées. Moralité, le maintien en forme a un prix mais les tarifs pratiqués ne sont pas toujours révélateurs de bons résultats. Mais à Gardanne de très nombreuses associations ne vivent que grâce aux bénévoles, dans l'unique perspective de faire partager une passion ou de se mettre au service des autres sans rien attendre en retour. Il y a sept ans, des Laotiens se sont réunis pour faire connaître leur culture. Pour Marc Syhanath, le président, « *cette association, c'est en réalité une grande famille. Nous nous y mettons tous, à tous les niveaux, pour donner des cours, et organiser des manifestations. Nous sommes également associés à un projet de la Banque des livres et nous aidons dès que nous pouvons au tri des livres, à la confection des paquets, tout ça de façon bénévole.* »

BÉNÉVOLES : UN BESOIN OMNIPRÉSENT POUR LES ASSOCIATIONS

Certaines ont embauché des emplois-jeunes, à la fois pour bénéficier de ce dispositif et permettre à un jeune de travailler, mais aussi parce que le bénévolat a ses limites. A la Ludothèque *Puzzle,* Aline en fait partie. « *Je pense qu'on s'investit plus encore quand on travaille pour une association. On a envie de la faire vivre, naturellement.* » Mais reste à savoir si cela ne se fait pas au détriment de l'implication des autres adhérents, certaines associations comme le *CLES* ayant refusé pour cette raison de recruter des jeunes sur ce statut. De plus, la loi est tellement large que pour les responsables, embaucher un emploi-jeune, c'est un peu le parcours du combattant. Comme le confirme Marie-Christine Portal-Escalle, « *pour ce cas précis, on est traité comme n'importe quelle autre structure. Il nous faut partir à la chasse aux informations.* » Mais selon elle, « *le jeu en vaut la chandelle.* »

Quand on demande aux responsables d'associations si la loi 1901 aurait besoin d'être remise à jour compte tenu de l'évolution de la société et des pratiques associatives, la majorité restent négatifs. Tout comme Eve Cloué, responsable de l'association *Les alluminés du cinéma,* certains avouent qu'une petite révision serait nécessaire au niveau des responsabilités des présidents.

Carole Nerini

Forum 2001 : toujours plus d'échanges

Le forum des associations gardannaises s'est tenu sur le cours de la République et le cours Forbin le 22 septembre. Réparties en quatre espaces (citoyen, culture, solidarité et sport), quatre-vingts associations ont accueilli et renseigné le public sur leur fonctionnement et leurs activités. Comme chaque année, des centaines de personnes s'y sont rendues. *Yourgui* et ses nomades venus du fond des âges ont été à la hauteur et ont largement contribué à cette bonne ambiance (voir détails en page 2). Cette journée aura également permis aux visiteurs de s'informer sur les différents projets de la ville au stand de la mairie. A cette occasion, le nouveau guide pratique (renseignements et coordonnées des associations, des services municipaux, des intervenants du secteur santé, les établissements scolaires, etc.) de Gardanne a été présenté et sera en dépôt gratuitement dans les lieux publics à partir du 5 octobre. Aux alentours de 15h30, le tirage au sort du concours sur l'environnement organisé par le service communication et le journal *énergies* a été effectué. Sofiane Benchadi, Raoul Isoard, Delphine Touillet, Michel Pellegrin et Annie-France Ezquerra en sont les heureux gagnants.

Notre ville accueillera la sixième édition du challenge Ensemble, partageons la rue *le samedi 20 octobre. Unique dans le département, cette initiative comprendra diverses animations autour de la sécurité routière, destinées aux scolaires et au grand public.*

Une grande journée pour la Sécurité routière

Si chacun fait un peu, c'est la vie qui gagne, tel est le slogan du Pôle d'Animation de la Sécurité routière. Si de nombreuses actions sont organisées tout au long de l'année en matière de Sécurité routière, il faut savoir que beaucoup reste à faire.

Le challenge *Ensemble, partageons la rue,* est axé cette année sur le thème "les jeunes et la Sécurité routière." Une vingtaine de communes ont été sollicitées pour y participer. Celles qui répondront présentes auront chacune une équipe composée d'un représentant de la Sécurité routière, de la municipalité et de 3 ou 4 jeunes. Les auto-écoles devraient largement y participer. La journée débutera donc par un rallye urbain qui devrait permettre à chaque participant de relever les problèmes rencontrés en matière de circulation. En centre-ville, on constate trop souvent que les piétons attendent parfois longtemps aux abords des passages qui leur sont réservés avant qu'un véhicule ne daigne les laisser traverser, ou que des feux tricolores certains ne retiennent que la couleur verte. Les incivilités qui peuvent coûter très cher ne sont malheureusement pas en voie de disparition.

En parallèle, de 9h à 11h, deux classes du lycée Marie-Madeleine-Fourcade participeront à ce rallye qui permettra vers 11h30 de débattre sur la problématique des déplacements du point de vue de la sécurité et de l'environnement, suivant les témoignages des jeunes.

UN RALLYE URBAIN POUR POINTER LES INCIVILITÉS

« L'objectif de cette journée, déclare Marcel Mougin, chargé de mission à la Sécurité routière, est bien d'informer les jeunes et le public présent en matière de sécurité, ce qui sera réalisé de façon ludique à travers ce rallye et les ateliers mis en place. Sur accord du Procureur de la République d'Aix-en-Provence, les conducteurs verbalisés pour non port de la ceinture ou du casque dans le courant de la semaine précédente seront invités à participer à cette journée. Ceux qui acceptent le challenge devront participer à un test d'efficacité de la ceinture ou du casque, et bénéficieront d'un classement sans suite de l'infraction. »

Le challenge prendra fin vers 17h, heure à laquelle le Maire de Martigues (ville qui a accueilli le challenge l'an dernier) remettra le trophée à Roger Meï, qui devra lui-même le transmettre au maire qui accueillera le challenge l'an prochain. Cette journée sera clôturée par une séquence freinage, percussion et alerte qui sera effectuée dans le but de sensibiliser les conducteurs aux conséquences que peut entraîner un choc, même à faible vitesse. Un exercice de désincarcération effectué par les pompiers suivra cette séquence.

C.N

Les ateliers de la caravane Sécurité routière

De 10h à 12h et de 14h à 17h, plusieurs ateliers animés par des professionnels seront proposés au grand public. Au programme, des jeux questions-réponses, des tests de connaissances, des débats thématiques, des projections vidéo, des simulations, des tests de freinage, d'efficacité du casque et de la ceinture, d'évaluation des distances. Ils permettront également à ceux qui y participent de tout savoir sur les tests d'alcoolémie, la vision, l'adhérence des pneus, les chocs, les contrôles et les sanctions, les emplacements réservés aux handicapés, les secours ou encore les premiers soins aux victimes. Un atelier cyclo, vélo et moto sur piste de maniabilité sera mis en place ; les adolescents auront l'occasion de faire leur baptême de conduite sur des véhicules auto-école autour d'une piste balisée installée sur le parking Savine. A travers l'ensemble de ces ateliers, tous les thèmes liés à la sécurité routière seront abordés, exemples à l'appui. Aux participants d'en tirer profit et de prendre les résolutions nécessaires.

Il y a deux ans, la municipalité de Gardanne a signé un contrat local de sécurité. Une des premières actions mises en place consistait en une meilleure collaboration entre la brigade de Gendarmerie de Gardanne et la police municipale. Une alliance qui donne des résultats et qui était devenue nécessaire pour mieux combattre l'insécurité.

Gendarmes et policiers municipaux : même combat

Ce CLS, signé en septembre 1999 entre les services de l'État (Éducation nationale, Justice, Gendarmerie) et la ville permet aux gendarmes et aux policiers municipaux de travailler ensemble pour une meilleure efficacité. *« De ce CLS est née une collaboration étroite avec les polices municipales de Gardanne, Meyreuil et Mimet, souligne le Major Grussenmeyer, responsable de la brigade de Gardanne. Elle nous permet d'agir avec plus de souplesse. Chaque matin, on fournit aux trois polices municipales les renseignements sur les événements de la veille et de la nuit. Elles nous communiquent également les dernières informations. Il est devenu primordial que ces agents soient associés à toutes les actions de prévention et de répression des crimes et délits. On évite ainsi les impairs, les doublons, et cette façon de procéder profite à tout le monde. Afin de consolider cette alliance, une fréquence radio commune est actuellement à l'étude et nous permettra ainsi d'être encore plus rapidement sur le terrain. »*

Pour Yveline Primo, première adjointe chargée de la sécurité, *« le fonctionnement des forces de sécurité présentes sur la commune correspond tout à fait à notre volonté. C'est toute l'organisation du travail qui évolue puisque désormais ce sont les missions qui définissent les interventions. »*

La signature de cette convention associée à la nouvelle loi relative aux polices municipales a entraîné une réorganisation quasi totale du fonctionnement et des pouvoirs d'intervention des agents municipaux (voir encadré). *« Les policiers municipaux se rendent quotidiennement dans tous les lieux nécessaires, à n'importe quelle heure de la journée et souvent tard dans la soirée. La convention permet d'aller jusqu'à une mixité des patrouilles »* poursuit Yveline Primo. Cet été, lors des animations organisées dans les quartiers, leur présence et leurs interventions ont été régulières.

Les policiers municipaux ont accueilli la nouvelle avec satisfaction, affirmant leur volonté de conserver et de renforcer cette collaboration. Une évolution inévitable face à l'accroissement des procédures effectuées. Pour ne citer que ces exemples, la brigade de Gendarmerie de Gardanne a procédé à 152 interpellations depuis le 1er janvier 2001 (dont 41 mineurs), elle a été sollicitée à 3 330 reprises par téléphone (soit une moyenne de 12 à 13 appels par nuit, pour des cas allant d'une fuite d'eau à la découverte d'un corps), elle est intervenue 536 fois ; au total, ce sont 4 025 procédures et 2 500 dossiers divers qui ont été effectués.

Carole Nerini

POUVOIR D'ACTION PLUS ÉTENDU POUR LES POLICIERS MUNICIPAUX

Police municipale et Gendarmerie unissent leurs force pour mieux combattre l'insécurité.

Photo : JC. Trojani

Des missions étendues

Le 15 avril 1999, une nouvelle loi relative aux polices municipales entre en vigueur. A compter de ce jour, une réorganisation du fonctionnement du bureau de police s'opère puisqu'un pouvoir d'action accru est donné aux agents. Ces textes leur permettent désormais de réprimer diverses infractions, notamment au code de la route. Comme le souligne Hervé Mira, responsable de la police municipale, *« la sécurité routière fait partie de nos préoccupations. Nous allons très prochainement acquérir un radar contre la vitesse en ville, ainsi qu'un sonomètre. La piste de création d'une fourrière avance également. Cette réforme nous pousse à être plus présents sur le terrain, plus visibles, capables d'agir et surtout d'anticiper. »* Sur ce dernier point, de nouveaux horaires ont été adoptés donnant lieu à une présence accrue et plus tardive voire très matinale, en fonction des besoins et de l'actualité. Les policiers municipaux suivent régulièrement des formations afin de se préparer au mieux à ces nouvelles missions et de répondre le plus étroitement possible aux attentes de la population en matière de sécurité (techniques d'interpellation et d'intervention, utilisation des armes...).

Comme le prévoit la loi, une concertation publique préalable est organisée par la SNCF et Réseau ferré de France (RFF) sur l'aménagement de la ligne Aix-Marseille. N'hésitez pas à venir en gare pour faire des remarques, des critiques ou des suggestions.

Votre avis les intéresse

Si vous faites partie des quelques centaines de Gardannais qui prenez le train tous les jours pour aller à Marseille ou à Aix, il serait bien surprenant que vous n'ayez rien à dire sur la qualité du service rendu par la SNCF : retards endémiques, suppression de trains pendant l'été, informations au compte-goutte... Vous savez aussi, si vous lisez régulièrement *énergies,* que dans les six prochaines années auront lieu enfin les travaux de modernisation de la ligne Aix-Marseille. C'est dans le cadre de la préparation de ces travaux que la SNCF et Réseau ferré de France (RFF) vont vous demander votre avis, à partir du 22 octobre et pendant trois semaines. *« La gare de Gardanne est un peu particulière, explique Bernard Gyssels, délégué régional adjoint de RFF. Elle accueille un grand nombre de trains de marchandises, et se situe à l'intersection de la ligne qui va vers Carnoules, et dont la réouverture est à l'étude. »*

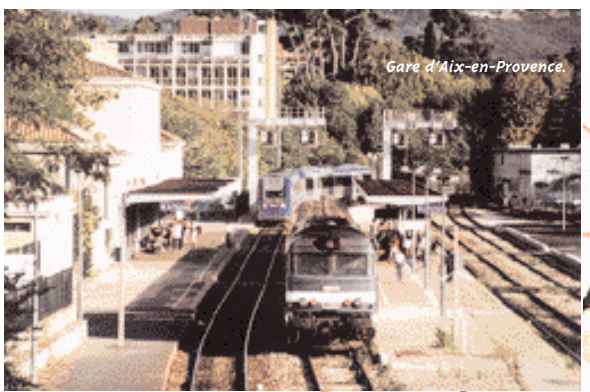
Gare d'Aix-en-Provence.

Autant dire que l'aménagement des gares est un point essentiel dans le dispositif d'amélioration des lignes : Saint-Charles et la gare d'Aix devront gérer un trafic voyageurs bien plus important que celui actuel, plusieurs créations de gares nouvelles sont à l'étude (Picon-Busserine, Saint-Joseph, Saint-Antoine et Plan de Campagne) et celle de Gardanne devra subir un sérieux lifting : des travaux devront lui permettre d'accueillir des convois de marchandises plus longs, et de bien séparer le fret des voyageurs. Or, pour l'instant, celui-ci traverse les voies utilisées par les TER (trains express régionaux) pour accéder à l'usine *Pechiney.* L'idée est donc de décaler les voies destinées au fret et de déplacer les quais voyageurs. Il est également envisagé d'agrandir le bâtiment de la gare, dont le hall est déjà largement insuffisant, et d'améliorer l'offre de stationnement aux abords immédiats de la gare. Vous pourrez consulter le détail de ces projets sur des panneaux d'exposition, à l'Hôtel de Ville, en mairie annexe de Biver et en gare, du 22 octobre au 9 novembre. Dans cette perspective, un registre est prévu pour que vous apportiez vos remarques. Enfin, un représentant de RFF ou de la SNCF sera présent deux heures par semaine à la gare pour répondre à vos questions et écouter vos remarques (les dates et les heures exactes de ces permanences seront publiées dans le prochain numéro d'*énergies*). L'enquête publique, qui démarrera début 2002, tiendra compte des réactions des usagers pour établir un projet beaucoup plus détaillé. *« Nous nous attacherons, à partir des aménagements qui seront réalisés, à garantir la fiabilité des transports, »* affirme Bernard Gyssels. En clair, dans six ans, les trains devraient partir et arriver à l'heure. En 2007, ce ne sera pas trop tôt...

Bruno Colombari

Viaduc de Saint-Antoine. Quatre nouvelles gares sont en projet dans le secteur.
Photos : JC. Trojani

Depuis quelques mois déjà, La Médiathèque offre la possibilité à de jeunes groupes locaux de se produire en concert. Une initiative que les jeunes apprécient et jugent indispensables. Ces concerts Courte échelle *ont néanmoins besoin d'un public un peu plus présent.*

Courte échelle pour jeunes musiciens

La Médiathèque accueille une bibliothèque musicale de plus en plus complète. De nombreux musiciens affirmés ou débutants viennent y chercher des partitions, écouter des disques, découvrir les nouveautés, rencontrer d'autres passionnés. Certains font partie d'un groupe et ont déjà enregistré un album, d'autres ont moins de chance et n'ont pas eu cette opportunité. Ce qui est sûr, c'est que les temps sont durs pour les jeunes musiciens qui veulent se produire. *« Les établissements proposant des scènes ouvertes à ces groupes se font rares, explique Catherine Perrin, responsable de la section musique. Nous avons pris la décision avec l'aide de Thomas qui est notre médiateur musique de les aider en leur proposant de faire un concert dans nos murs, par l'intermédiaire d'un projet que nous avons appelé* Courte échelle. *»* Une fois par mois, un groupe différent, issu de Gardanne ou des environs, profite donc de cette invitation. Si le rock et le reggae sont actuellement en vogue, tous les styles musicaux sont les bienvenus, la scène de La Médiathèque n'ayant pas d'a priori. Les organisateurs espèrent ainsi ouvrir leur scène au jazz et à la musique classique. Dans le cadre de ce projet, il est également prévu qu'à l'occasion des sorties de disques, une séance découverte soit mise en place, avec écoute des morceaux et questions du public au groupe.

Le 14 septembre dernier, les groupes *Olivoï* (pop, rock français) et *Yam'nboost* (rock actuel), déjà connus dans la région ont vécu cette expérience complémentaire. Même si le public ne s'est pas déplacé en masse, Olivier à la fois chanteur et guitariste soutient haut et fort ce type d'initiative : *« permettre à des groupes de se produire ainsi dans des lieux publics est une action indispensable. Il faut surtout continuer à le faire. On passe souvent beaucoup de temps à composer, puis il faut travailler sans compter. Actuellement, c'est très dur, les cafés-concerts ferment les uns après les autres. »*

UNE INITIATIVE INDISPENSABLE POUR AIDER LES JEUNES GROUPES

Le projet "Courte échelle" ne laisse pas beaucoup de place aux reprises. Pour y participer, il faut créer.

Photos : JC. Trojani

Le prochain concert est prévu le 16 novembre avec l'atelier de percussions du service municipal de la Jeunesse. Celui d'après sera le temps fort de cette fin d'année en matière de musique ; le 15 décembre à partir de 20h, les groupes locaux *Bwatazik, Les Garris* et *Lolicon,* réunis sous l'égide *Collectif G* (G pour Gardanne) proposeront un concert en commun à l'occasion de la sortie de leur disque avec au programme, du rock festif, du funk, du ska, du reggae, de la fusion. Une compilation à découvrir.

Les groupes intéressés par cette initiative peuvent entrer en contact avec Thomas en téléphonant au 04 42 51 15 57.

C.N

La marmite infernale en concert

Après avoir participé à de nombreux festivals, après avoir effectué des tournées internationales (en France, au Maroc, en Allemagne, en Italie, en Ukraine), La Marmite Infernale sera en concert au cinéma 3 Casino le samedi 5 octobre à 20h30 à l'occasion de la sortie de leur dernier album qu'ils ont baptisé *Au charbon ;* un

titre parlant qui évoque sans aucune retenue l'univers des cités ouvrières, de la vie sociale qui s'y installe et des utopies qui y naissent. Membres de l'ARFI (Association à la Recherche d'un Folklore Imaginaire), les 16 musiciens qui constituent le groupe viennent d'horizons très divers ; le résultat n'en est que plus original. Leur Jazz est authentique, leur style est unique, leur folklore omniprésent et leur concert explosif. A travers leur répertoire, les musiciens de *La Marmite Infernale* jouent au rythme des travailleurs d'usine, saxophones, percussions, trombones, contrebasse, sampler, trompette remplaçant scies, marteaux, et machines.

DIVERS

Vds **développeur photo** N&B avec accessoires TBE 1500 Frs + combinaison de ski wanabee, blanche taille 36 neuve 500 Frs Tél. 04 42 51 33 50 ou 06 86 43 65 44

Vds **poêle Gaudin,** TBE forme rectangulaire avec foyer vitré 2500 Frs + VTT fille 24 pouces état neuf 500 Frs Tél. 04 42 58 21 54

Vds **vélo d'appt** (Alcyon séries XS 1500) 400 Frs à déb Tél. 06 89 53 65 78

Vds **poêle à bois** Supra, chauffe 600 m3, 3000 Frs + canapé en pin coussin écru 1000 Frs + gardes corps d'échaffaudage 2000 Frs Tél. 04 42 51 59 15

Vds **buffet** avec vitrine + tapis 3m X 2 TBE prix int Tél. 04 42 65 95 97

Vds **Body-Trainer** (mi veb-mi rameur) neuf jamais servi 450 Frs Tél. 06 15 76 29 37

Vds **portail** 4 m en fer forgé 1000 Frs + rampe de 8 m en fer forgé 1500 Frs Tél. 04 42 51 46 81

Vds 1 brûleur de chaudière TBE 2500 Frs + machine à tricoter Singer 3500 Frs + poussette-landeau TBE Tél. 06 16 29 77 37

Vds **magnétoscope** Thomson neuf, 6 têtes, valeur 3000 Frs cédé 1200 Frs + Roller Blade neuf T40, 250 Frs Tél. 06 60 29 97 33

Vds **ordinateur IBM** windows 98, 1000 Frs à déb Tél. 06 20 17 08 22

Vds **poêle à mazout** (Deville) + cuve 700 L avec pompe état neuf 3000 Frs Tél. 04 42 58 09 90

Vds **pouliche** père Arabe, mère Espagnole, 4 ans débourrée, 10000 Frs Tél. 06 22 80 80 48

Vds **VTT** adulte homme état neuf 400 Frs Tél. 04 42 51 10 04

Vds **lits superposés** en pin avec sommiers et matelas 800 Frs + armoire 3 portes et tiroirs 700 Frs + table cuisine, 2 rallonges en bois et carrelage avec 4 chaises 1000 Frs Tél. 04 42 58 44 71

Vds appareil **Body Training** avec compteur 450 Frs Tél. 04 42 51 13 45 (ap 19h)

Vds **piano** BE 1500 Frs Tél. 04 42 58 24 06

Vds **canapé convertible +** machine à coudre Tél. 04 42 58 34 80

Vds **lot disques classique +** opéra Tél. 04 42 58 03 14

Vds **chambre BB** avec lit, armoire, commode et table à langer 1000 Frs + lit BB blanc 400 Frs + poussette 100 Frs + ensemble maxi cosi poussette 500 Frs Tél. 04 42 51 34 08

Vds **portail métallique** 3 m X 1,20, 950 Frs + store banne 4m X 3 m, 2700 Frs le tout neuf sous emballage Tél. 06 15 64 19 28

Vds **chaussures O.R.B** noires TBE p 38, 500 Frs Tél. 04 42 58 26 44 ou 06 20 44 53 19

Vds **2 CB +** antennes accessoires Tél. 06 13 92 50 81

Vds **tuiles nationales** 4 francs pièce Tél. 04 42 65 95 30

Vds **piano numérique** Clavinova, TBE, 5000 Frs Tél. 04 42 51 24 81

Vds **meuble d'angle** vitré 1000 Frs, platine K7 1500 Frs, lit 90 500 Frs, gaz 4 feux 500 Frs, bureau 500 Frs, une peau de vache + 2 poufs 2000 Frs Tél. 04 42 51 10 68

Vds **poussette** avec maxi cosi intégré Graco 900 Frs, grand parc 450 Frs, youpala musical 150 Frs, + divers accessoires BB le tout en TBE Tél. 04 42 65 96 71

Vds **poussette double** Graco 600 Frs Tél. 04 42 65 86 88

Vds 2 **chiots labrador** 5 mois vacc/tat, couleur sable, 1000 Frs l'un Tél. 06 12 77 78 10

Vds **canaris M et F** nés en mai 100 Frs pièce Tél. 04 42 51 37 25

Vds **canapé 3 pl** convertible + 2 fauteuil en BE, 500 Frs Tél. 04 42 51 47 95

Vds **Nitendo** avec nomb jeux TBE 800 Frs + divers jouets Action Man prix à déb Tél. 04 42 58 39 92 ou 06 15 13 85 09

Vds **combinaisons moto** de pluie taille 1 et o en TBE Tél. 04 42 51 30 60

Vds **Power Mac G4/400,** 384 Mo/20 Go, DVD 11000 Frs + écran 17 pouces 2200 Frs + carte acquisition vidéo 2200 Frs ou le tout 14000 Frs ; montre casio télécommande infra rouge 350 Frs Tél. 06 22 34 22 00

VÉHICULES

Vds **R21,** an 90, ct ok, à voir 12000 Frs Tél. 04 42 65 96 01 ou 06 15 76 09 80

Vds **karting promo 2,** 100 cc, châssis Alfa, moteur komet état neuf 8000 Frs Tél. 06 77 05 38 66

Vds citroën **ZX Reflex** 114, an 92, 125000 km, TBE, ct ok 15000 Frs à déb Tél. 04 42 58 15 36 ou 06 62 32 57 78 (HR)

Vds scooter **Yosun GHS 50 +** peugeot 103 Tél. 04 42 65 96 94

Vds **attelage Peugeot** 306, 300 Frs Tél. 04 42 58 42 87 (HR)

Vds VW **Golf 2 Boston classic** an 92, 90 cv, 110000 km, ct ok, embrayage et pneus neufs, alarme, antenne motorisée TBEG Tél. 06 60 62 37 78

Vds **GS Citroën,** 6 cv, an 79 TBE 140000 km, 3000 Frs Tél. 06 88 97 59 91

Vds **Audi 80 confort,** an 89, 124000 km, vitres elec, fermeture centralisée TBE général 12000 Frs Tél. 04 42 51 37 78

Vds **AX 11** essence révisée TBE, 3 roues sec, 5 portes, ct ok, visible Citroën Biver 6000 Frs Tél. 04 42 58 45 65

Vds **BMW 320I** an 93, 170000 km, TBE, clim, cuir, jantes alu, 40000 Frs Tél. 06 75 49 23 72

Vds **super 5,** an 89, 193000 km, ct ok, 6000 Frs Tél. 04 42 58 06 61 (ap 20h)

Vds **R21 GTD manager,** an 89, 115500 km, ct ok, TB entretenue 16000 Frs Tél. 04 42 51 22 57

Vds **caravane Caravelair** 6 couchages, WC chimique, auvent TBE, chauffage gaz et élec Tél. 06 19 33 26 38

Vds **super 5 five,** 4 cv, an 92, 71000 km, TBE 16000 Frs à déb Tél. 04 42 58 07 36

Vds **103 vogue** Peugeot en TBE 2800 Frs Tél. 04 42 51 35 04

Vds **Opel Tigra TT** options + tatouage, bleu polaire, 29600 km, 66000 Frs Tél. 04 42 51 42 55

Vds **scooter AEON** an 07/2000 TBE 1500 km, 6900 Frs Tél. 06 89 88 19 92

Vds **caravane Caravelair,** 6 couchages, auvent TBE, wc chimique Tél. 04 42 51 32 83

Vds **Kawasaki ZX6R** an 98, 8000 km, tatoué, pot carbone force TBE prixs à déb Tél. 06 83 83 40 99

Vds **polo** mod 87, accidentée pour pièces Tél. 06 83 48 28 85

LOGEMENT

Retraité cherche **location T2/3** proche du centre ville Tél. 04 42 58 40 06

couple sérieux cherche à **louer T2/3** de préférence à Gardanne ou alent loyer maxi 3500 Frs CC Tél. 06 21 10 67 68

Cherche à louer **pt maison,** prix modéré, accepte propreté à faire si nécessaire Tél. 06 70 21 24 48

Cherche **maison ou appt** à acheter sur Gardanne et envi Tél. 04 42 51 08 63

Vds appt **T4 duplex** 90 m2 + 2 terrasses 820000 Frs Tél. 06 19 49 20 34

Cherche **terrain** sur Gardanne/Biver ou maison T4/5 avec jardin faire offre Tél. 04 42 58 30 97 (le soir) ou 06 83 29 28 44 (répondeur)

Recherche appartement **T2/3** sur Gardanne et envi de 400 à 450 KF ou terrain 400/500 m2 Tél. 06 22 34 22 00

OFFRES DE SERVICES

Assistante maternelle agrée **garde enft** en périscolaire dans villa sur Gardanne Tél. 06 03 55 04 98

Vous n'aimez pas repasser ! dame sérieuse et dynamique le fait à votre place Tél. 04 42 65 96 94

Etudiant licence, donne **cour d'Allemand** à domicile Tél. 04 42 58 25 11

Dame cherche à **garder prs âgées** la journée Tél. 04 42 51 29 06 ou 06 60 05 65 89

JF cherche à **garder enfts** à partir de 16h30 sur Gardanne-Biver Tél. 06 16 47 37 22 (soir)

JF sérieuse étudiante avec exp **garde enfts** de tout âge le soir et le week-end, Biver et alent Tél. 06 16 76 36 79 ou 04 42 58 47 44

Un groupe d'étudiants de Valabre **vous propose ses services** pour financer une action humanitaire au Bénin (jardinage, Baby-Sitting, ménages, repassage...) Tél. 04 42 51 52 16 (HR)

Assistante maternelle agrée, cherche à **garder BB et périscolaire** école des Aires Tél. 04 42 51 36 99 ou 06 20 39 29 65

Artisan maçonnerie générale fait **tous travaux de bâtiments,** travail soigné Tél. 04 42 58 21 08 ou 06 07 61 85 16

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

MICIK Anna, HERTEL Laurine, LOUBOUTIN Nolween, BOYADJIAN Alexandre, BALLATORE Tony, OLIVIER Estelle

MARIAGES

PETIT Patrick/DIANOUX Valerie, TEISSIER Pierre/ALBINANA Kristel, MIELLE Patrick/TESTANIERE Marie-Hélène

DÉCÈS

CARTIER André, MALLARD Jeannine épse CHEMIN, PERSIANI Milena veuve GEMIGNANI, MARIEN Patrick, RACON Jacques, BOCCA Robert

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis.Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

énergies n°162

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NÉRINI ● Secrétariat : Evelyne SERANO ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Crédit Photos : Jean-Claude Trojani ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI ● Flashage : SEILPCA ● Impression : CCI ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233

● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 79 00 - Fax : 04 42 65 79 01

site : www.ville-gardanne.fr ● *mel :* info@ville-gardanne.fr

L'euro, un casse-tête pour les personnes âgées ?

Pour tous ceux et toutes celles qui en sont encore à calculer leur loyer ou le prix d'une paire de chaussures en anciens francs (et ce ne sont pas forcément les plus âgés), le passage à l'euro risque de tourner à l'imbroglio permanent. C'est pourquoi le foyer Nostre Oustau a décidé de mettre en place, au cours du dernier trimestre, une formation pour les retraités de la commune. Un euroformateur (c'est le terme utilisé) viendra un lundi sur deux diffuser des informations, donner quelques conseils pratiques et surtout familiariser les personnes âgées avec les billets et les pièces : *« Nous allons procéder comme pour un jeu de rôle, où l'on sera amené à utiliser de la monnaie en euro en simulant des situations de la vie quotidienne, »* explique Jean Brignon (voir portrait en dernière page). L'utilisation de cahiers de compte (pour calculer le prix des produits de consommation courante) et bien sûr des convertisseurs franc/euro sont également prévus. *« Il y aura moins de risques de confusion si le passage à la nouvelle monnaie, en janvier prochain, se fait d'un seul coup. Mieux vaut éviter le principe du double porte-monnaie. Si la formation est prévue pour durer jusqu'en décembre, il parait nécessaire de continuer au moins jusqu'en février 2002. »* Quant au traditionnel "bas de laine" fréquent chez les personnes âgées, il faudra prévoir de l'échanger, si possible à la banque, contre l'équivalent en euro. Mais là, il n'y a pas d'urgence, puisque cet échange sera possible jusqu'au 30 juin 2002 à la Poste ou dans votre banque.

(à suivre...)

CONTACTS

TÉL (N° VERT, APPEL GRATUIT)
0 800 01 2002
INTERNET : **WWW.EURO.GOUV.FR**
MINITEL : **3615 EURO2002**
(0,37 F LA MINUTE)
RETROUVEZ CETTE RUBRIQUE SUR LE SITE
WWW.VILLE-GARDANNE.FR

*Le site Internet **www.ville-gardanne.fr** et les trois bornes interactives peuvent vous aider dans vos démarches. Dans ces colonnes, nous vous présentons une rubrique en ligne en fonction de l'actualité. Dans ce numéro : l'économie.*

Les entreprises s'affichent sur Internet

L'essentiel des informations liées aux entreprises sont accessibles par la rubrique **économie** du site de Gardanne. Cette rubrique est elle-même divisée en cinq parties. La première, c'est **l'annuaire des entreprises**. C'est en fait une base de données qui vous permet d'exécuter une recherche par le nom, l'activité, le code NAF ou la zone d'activités. Une fois que vous accédez à l'entreprise recherchée, s'affichent la raison sociale, le contact avec l'adresse, le téléphone, le fax et éventuellement le site ou le mel, l'effectif, le capital, le chiffre d'affaires, le N° SIRET, les coopérations réalisées ou souhaitées avec d'autres entreprises.

Deuxième partie, **Entreprendre à Gardanne**. Là, outre un formulaire à remplir si vous avez un projet d'implantation, vous aurez la liste des partenaires sur la commune et le détail des aides financières mobilisables, avec les contacts utiles. Des contacts, vous en trouverez également dans la rubrique **Aide à la recherche d'emploi**. Les quatre zones d'activités économiques sont répertoriées dans la rubrique suivante, alors que les principales entreprises de Gardanne sont présentées dans **Un tissu économique dense et diversifié**. Vous trouvez également quelques contacts téléphoniques dans la page **Entreprendre,** accessible à partir du sommaire Infos pratiques.

Monsieur l'euroformateur

JEAN BRIGNON, 69 ANS. Il avait à peine 28 ans en 1960, quand les nouveaux francs ont chassé les anciens. Aurait-il cru quelqu'un qui lui aurait affirmé, à l'époque, qu'il enseignerait l'euro pendant sa retraite, à l'aube du troisième millénaire ? Jean Brignon fait partie de ces personnes qui ne peuvent se résoudre à l'inactivité, et qui trouvent dans le bénévolat l'occasion de garder le contact avec les autres et de se rendre utile. *« J'ai pris ma retraite le 27 janvier 1997, soit cinquante ans jour pour jour après ma première embauche. Pendant deux ans, j'ai retapé ma maison, mais j'avais vraiment besoin de bouger, de rencontrer du monde. Quand j'ai reçu un courrier me proposant de devenir formateur pour l'euro, j'ai accepté. L'ORGECO, l'organisation générale des consommateurs nous a formé en trois jours. On est censé intervenir deux jours par mois, mais vu la demande, je pense que c'est très insuffisant. »*

Cette mission d'euroformateur, c'est un nouveau virage dans la vie de Jean Brignon. Né en Lorraine au début des années 30, il commence à travailler très jeune, à 14 ans, dans une filature à Gondeville (près de Nancy). Après le service militaire, ce sera le temps des aciéries où il apprend les métiers de la chaudronnerie. Au début des années 60, il prend des responsabilités dans une entreprise de balayeuses, puis passe par hasard le concours d'élève-surveillant dans l'administration pénitentiaire. Il gravira tous les échelons de la profession, en passant par Toul (Meurthe et Moselle), les Baumettes (Marseille), Bourgoin-Jallieu (où il dirigera une petite maison d'arrêt), Metz (sous-directeur du centre pénitentiaire) et enfin la maison d'arrêt de Luynes en 1992, dont il sera le directeur jusqu'à sa retraite. *« Le rôle de la prison, c'est d'abord de mettre hors d'état de nuire les gens qui représentent un danger, explique-t-il. Je crois que de grosses erreurs ont été commises dans les années soixante, quand on a abandonné l'enseignement du civisme à l'école et quand on a construit les grands ensembles dans les banlieues. On en paie aujourd'hui les conséquences. »*

Sa carrière lui a permis de mesurer l'évolution des prisons, avec quelques améliorations dans les bâtiments plus récents : *« A Luynes, il est théoriquement possible de mettre un détenu par cellule. C'est une bonne chose. »* Jean Brignon est également très attaché au fait que les plus jeunes devraient être protégés des détenus adultes. *« C'est très important qu'ils ne se côtoient pas. A Luynes, la maison d'arrêt est suffisamment grande pour qu'on aménage les espaces en fonction de ça. Il y a une violence terrible entre eux, violence verbale toujours, physique parfois. »* D'où la nécessité de miser sur la prévention, qui passe selon lui par *« une responsabilisation des parents, qui ne tiennent pas suffisamment leur rôle. »* Et, à l'autre bout, sur une meilleure formation du personnel pénitentiaire. *« Chaque détenu a un caractère différent. Il faut savoir comment se comporter et rester maître de ses réactions. »*

Bruno Colombari